



Confédération paysanne
de Haute-Vienne

Le 24 mars 2026

Communiqué de presse

Accord de Libre-échange UE-Australie

La profession agricole de Haute-Vienne tombe d'accord : Les productions agricoles ne sont pas une monnaie d'échange !

Hier, lundi 23 mars, lors de la session Chambre d'agriculture, la Confédération paysanne 87 a porté une motion dénonçant l'accord de Libre-échange entre l'Union Européenne et l'Australie.

Après un débat serein entre les différents syndicats agricoles, cette motion a été votée à l'unanimité par tous les élu.es présent.es. Nous soulignons le signe positif envoyé à l'ensemble de la profession notamment par l'ajout d'une demande de « *retrait de l'agriculture des traités de Libre-échange* ».

La Confédération paysanne de Haute-Vienne ne cesse de dénoncer tous les accords de Libre-échange qui fragilisent nos filières d'élevage et abandonne notre souveraineté alimentaire française et européenne.

Avec l'application à marche forcée du Mercosur, et la signature cette nuit de l'accord entre l'UE et l'Australie, Mme Ursula Van Der Leyen et ses équipes méprisent des milliers de fermes d'élevage européennes. La Confédération paysanne de Haute-Vienne appelle à une mobilisation forte dans les prochaines semaines pour poursuivre notre lutte pour la défense de nos métiers et de nos fermes.

Contacts :

Julien Roujolle : porte-parole de la Confédération paysanne 87 – maraicher : 06 10 46 79 37

Philippe Babaudou, porte-parole de la Confédération paysanne 87 – éleveur bovin et ovin : 06 82 99 28 67